

**PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE  
À SAINT-SYLVESTRE, SAINT-SÉVERIN ET SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS**

Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	Monsieur Christian Noël
CR3.2	Madame Carole Croteau et Monsieur Pierre Labbé
CR3.3	Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds
CR3.4	Madame Paulette Bolduc
CR3.5	Madame Nancy Dubois et Monsieur Steeve Huard
CR3.6	Monsieur Denis Marchand
CR3.7	Monsieur Victorin Bolduc
CR3.8	Madame Diane Lessard et Monsieur Christian Thivierge
CR3.9	Madame Ève Parent
CR3.10	Monsieur Jean-François Bolduc

Cote	Requête
CR3.11	Monsieur Jean-Roch Gauthier
CR3.12	Madame Alyne Landry
CR3.13	Monsieur Jean Clément Guay
CR3.14	Madame Lorraine Tremblay
CR3.15	Monsieur Gaétan Vallée
CR3.16	Monsieur Marc Duval
CR3.17	Monsieur Jérémie Vallée
CR3.18	Monsieur Hugh Reid
CR3.19	Monsieur Jean-Guy Blais
CR3.20	Madame Francine Laflamme
CR3.21	Monsieur Gabriel Savoie
CR3.22	Madame Lyna Thivierge
CR3.23	Monsieur Robert Guay

Cote	Requête
CR3.24	Madame Diane Laflamme
CR3. 25	Monsieur Yvan Guay
CR3.26	Madame Émilienne Guay et Monsieur Jean-Louis Bolduc
CR3.27	Monsieur Jacques Paul
CR3.28	Monsieur Alain Guay
CR3.29	Madame Brigitte Savoie et Monsieur Martin Ferland
CR3.30	Madame Monique Guay et Monsieur Émilien Guay
CR3.31	Monsieur Christian Guay
CR3.32	Madame Lilliane Custeau
CR3.33	Madame Christina Noël et Monsieur Jonathan Noël
CR3.34	Monsieur Christian Noël
CR3.35	Madame Manon Roy
CR3.36	Madame Catherine Lemieux-Morin

Cote	Requête
CR3.37	Monsieur Sylvain Garant
CR3.38	Madame Rachelle Aubé
CR3.39	Monsieur Roger Lehoux
CR3.40	Mesdames Johanne, Liette, Micheline et Suzanne Savoie et Monsieur Renaud Savoie
CR3.41	Madame France Savoie et Monsieur Daniel Savoie
CR3.42	Madame Hélène Savoie et Messieurs Alain et Paul Savoie
CR3.43	Madame Chantale Thivierge
CR3.44	Madame Thérèse Paré
CR3.45	Monsieur Léonard Paré
CR3.46	Monsieur Michel Vachon
CR3.47	Monsieur Roger Gagnon
CR3.48	Monsieur Pierre Toutant
CR3.49	Madame Nancy Gagné



Cote	Requête
CR3.50	Monsieur Ghislain Lessard
CR3.51	Madame Annie Noël
CR3.52	Monsieur Dany Bolduc
CR3.53	Monsieur Ronald Marois
CR3.54	Madame Marlène Simoneau et Monsieur Gaétan Bolduc
CR3.55	Madame Élise Bolduc
CR3.56	Monsieur François Brien
CR3.57	Madame Nathalie Bonneau
CR3.58	Monsieur Mario Cyr
CR3.59	Madame Alice Binette
CR3.60	Madame Diane Cyr
CR3.61	Monsieur Yves Nault
CR3.62	Monsieur Ricky Custeau

Cote	Requête
CR3.63	Madame Francine Landry
CR3.64	Monsieur René Paradis
CR3.65	Mesdames Sylvette Gilbert et Maryleine Longchamps et Messsieurs Alain Lecours et Denis Thivierge
CR3.66	Monsieur René Morin
CR3.67	Madame Carolyne Lachance
CR3.68	Monsieur Pierre R. Lavallée
CR3.69	Monsieur René Laflamme
CR3.70	Madame Gabrielle Lemieux
CR3.71	Madame Lucie Tremblay et Monsieur Antoine W.
CR3.72	Madame Ginette Foucault Lavallée
CR3.73	Monsieur Dany Gagné
CR3.74	Madame Isabelle Poulin
CR3.75	Madame Doris Cloutier

<b>Cote</b>	<b>Requête</b>
CR3.76	Monsieur André Jacques
CR3.77	Monsieur Stéphane Côté
CR3.78	Madame Sophie Bolduc
CR3.79	Madame Marguerite Hudon
CR3.80	Monsieur René Bolduc
CR3.81	Madame Micheline Jacques
CR3.82	Monsieur Clément Cloutier
CR3.83	M. Benoit Cyr

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, le 24 juillet 2015

Monsieur David Heurtel  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675 Blvd René-Lévesque Est  
Québec, P.Q.  
G1R 5V7  
[ministre@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mddelcc.gouv.qc.ca)

Sujet : Projet Parc Éolien Mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mbm-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mbm-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

Considérant

- 1) Que les citoyens résidents occupants sont installés depuis des années et décennies dans les territoires de St-Jacques de Leeds, St-Pierre de Broughton, Sacré-Cœur de Jésus, St-Sylvestre, St-Séverin, Tring-Jonction, East-Broughton, etc., profitant d'un milieu de vie calme et paisible, étant de vaillants travailleurs agricoles manuels, assidues à de longues heures de labeur, nécessitant un repos bien mérité et récupérateur.

Et/ ou soient des citoyens conquis et venus s'installer, INVESTISSANTS, pour la nature paisible, pour la vie en famille, dans un milieu naturel, paisible jour et nuit.

Et/ ou soient des retraités avec leur famille installés dans ces milieux paisibles. Jours et Nuits.

Dans l'ensemble, des citoyens recherchant et désirant un milieu de vie paisible, loin des lieux citadins. Jours et nuits

- 2) Considérant que St-Sylvestre est un village hors zone éolien profitant uniquement de bénéfice monétaires, tout en préservant ce milieu de vie paisible et de qualité, tout en conservant son originalité et sans impacts ERRATIQUES, mais tout à la fois l'imposant aux voisins. C'est-à-dire les voisins des municipalités limitrophes.
- 3) Considérant que les citoyens et plus particulièrement ceux de St-Pierre de Broughton, et de St-Jacques de Leeds subissent et/ ou sont témoins des impacts pendant les constructions et l'exploitation de ces méga-générateurs maintenant et pour les 20 prochaines années au moins. Que les autres citoyens des autres villages voisins sont témoins des bouleversements apportés par celui de la zone industrielle DES MOULINS, déjà en fonction. Un parc situé au sud de celui prévisible de Ste-Marguerite...
- 4) Considérant que nos devons subir la détérioration de notre milieu de vie autant au point de vue visuel qu'auditif et dommageable à plus ou moins long terme sur la santé physique et mentale. Tout en nous occasionnant des préjudices à moyen et long terme.

- 5) Des préjudices reliés non seulement au Parc éolien des Moulins, mais étant pris en souricière avec un 2<sup>e</sup> en projet (Parc éolien mont Ste-Marguerite) nous nous retrouverons donc avec vallées et collines (habitées) enclavées entre les deux.

D'un côté des éoliennes de 2.3 MW du Parc Des Moulins et de l'autre des 3.2 MW (projet du Mont Ste-Marguerite). Les éoliennes pour le projet du Mont Ste-Marguerite une fois et demie plus énormes que ceux que nous connaissons déjà.

Battant à tous vents au bout d'un pylône, par une méga voile immense. Soumis aux forces dynamiques ERRATIQUES 24 heures par jour, 7 jours sur 7 et cela jours et nuits.

- 6) Considérant que la soirée d'information du 8 juillet 2015, n'a pas répondu à toutes les interrogations, Que la population du milieu est tenue dans l'ignorance des impacts évidents. Réels. Effleurant superficiellement les changements d'envergures prévus dans notre environnement rural, transformé en zone industrielle pour une production énergétique fantaisiste non justifiée, sans fourniture énergétique local.
- 7) Considérant qu'il serait important d'avoir des réponses à toutes nos interrogations, pertinentes aux bouleversements à double expositions de deux parcs éoliens à faible distance et en Co visibilité en certains endroits; des différents ministères publiques ainsi que des avis d'organismes privés; experts et autres, sur la définition de ces nouvelles méga patentes aéros génératrices, parmi les plus énormes en Amérique en milieu habité rural. Une définition, démonstration, explication sont fortement désirées.
- 8) Considérant que des membres du CA d'ACORP ont assistés à la réunion du 8 juillet 2015 à St-Sylvestre. Et à plusieurs autres du genre, celle-ci nous laisse perplexe tant qu'à la démonstration floue et les réponses apportées. Démontrant l'incompétence et/ ou l'ignorance du sujet traité.
- 9) Considérant l'urgence en la demeure, quelques citoyens du milieu visé, se sont activés pour sonder et consulter bénévolement leur milieu, leurs voisins, etc... La majorité ignorant le sujet des éco-constructions pressenties, dans un avenir proche, dans le voisinage et leur région. Ils ont donc ressenti l'urgence de réagir en appuyant et en s'inscrivant à une demande de BAPE. Les appuis sont de 99%. En fait comme dans tout milieu averti d'avance des moyens disponibles offerts par la société de droits ...soit un BAPE...pour une information transparente et publique.
- 10) Considérant que seulement une trentaine de propriétaires terriens auront droit à des redevances et à de l'argent pour ces mégas machins virevoltant dans tous les sens, ERRATIQUES, Les profits seront donc à sens unique. Rien pour ces voisins et des centaines de personnes qui seront exposés mais non compensés.
- 11) Que la date limite pour une demande d'audition du BAPE est le 30 juillet 2015. Que les 109 citoyens occupants résidents, adhérents à une demande de BAPE ont pu, chacun, consulter la carte préparée par le promoteur des emplacements prévus (référence annexes P3) pour chacune des 45 éoliennes de 3.2 MW, émanant des annexes du VOL 3 page 101, du DOC Ste-Marguerite, placées à l'endos de chaque demande de BAPE, La consultation et les demandes effectuées sont transparentes. .



- 12) Considérant qu'en statistique 7 sur 10 des ÉO-proprétaires aux nombres seulement limités d'une trentaine environ, sont des résidents de l'extérieur du périmètre du parc. Allant de soi que ne vivant pas sur les lieux, bien à l'abri et loin des inconvénients, ils n'auront pas à subir les inconvénients que les résidents permanents devront vivre de façon continue. En général les propriétaires terriens qui acceptent de laisser installer ces éco-machins dans leur propriété le font au bout de leur terre à environ à 1 mille de leur maison, bien en retrait des énormes nuisances, Éo aero génératrices, sachant trop bien ce que ces machins apportent comme bouleversements. JOURS et NUITS au gré du vent, températures et SAISONS...AGGRAVANTS... ERRATIQUES. Le seul et unique intérêt étant l'ARGENT, au détriment du milieu habité et de voisins immédiats.
- 13) Considérant qu'il serait important d'avoir des réponses de différents organismes publiques : Environnement, CPTAQ, Énergie, etc. ... Ainsi que d'organismes privés et d'experts indépendants, et non seulement l'expertise du **convoiteur exploitant** promoteur. Sans qu'aucun autre sujet pertinent comme celui de la santé, l'immobilier etc. n'ait été abordée ce soir du 8 juillet 2015 ???
- 14) Considérant que le temps disponible de moins de 10 jours de préparation et que la consultation bénévole citoyenne du milieu impacté est concluante. Que pour l'intérêt et le bien-être du milieu rural directement impacté et nous voulant représentants de l'ensemble du milieu habité impacté dans un territoire de villages ou les réglementations diffèrent et/ou sont parfois même inexistantes. La majorité des citoyens tenus dans l'ignorance factuelle.
- 15) L'association **ACORP** (ASS. Com. Org. Résidents. Propriétaires) demande que soit tenue des Audiences Publiques en environnement (BAPE Enquête) pour le projet du parc éolien St-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus, **Débordant** dans les Municipalités riveraines ci-haut référés : St Jacques de Leeds, St-Pierre de Broughton. Et des villages Est et Nord de Ste-Marguerite...dont : St -Patrice de Beaurivage, St-Élzéar de Beauce, Tring- Jonction, St-Frédéric. Etc. En appui des résidents occupants sous signés en annexe d'un périmètre proche des nuisances pressenties. Et de l'association des propriétaires d'ACORP appuyant les présentes demandes intégralement.

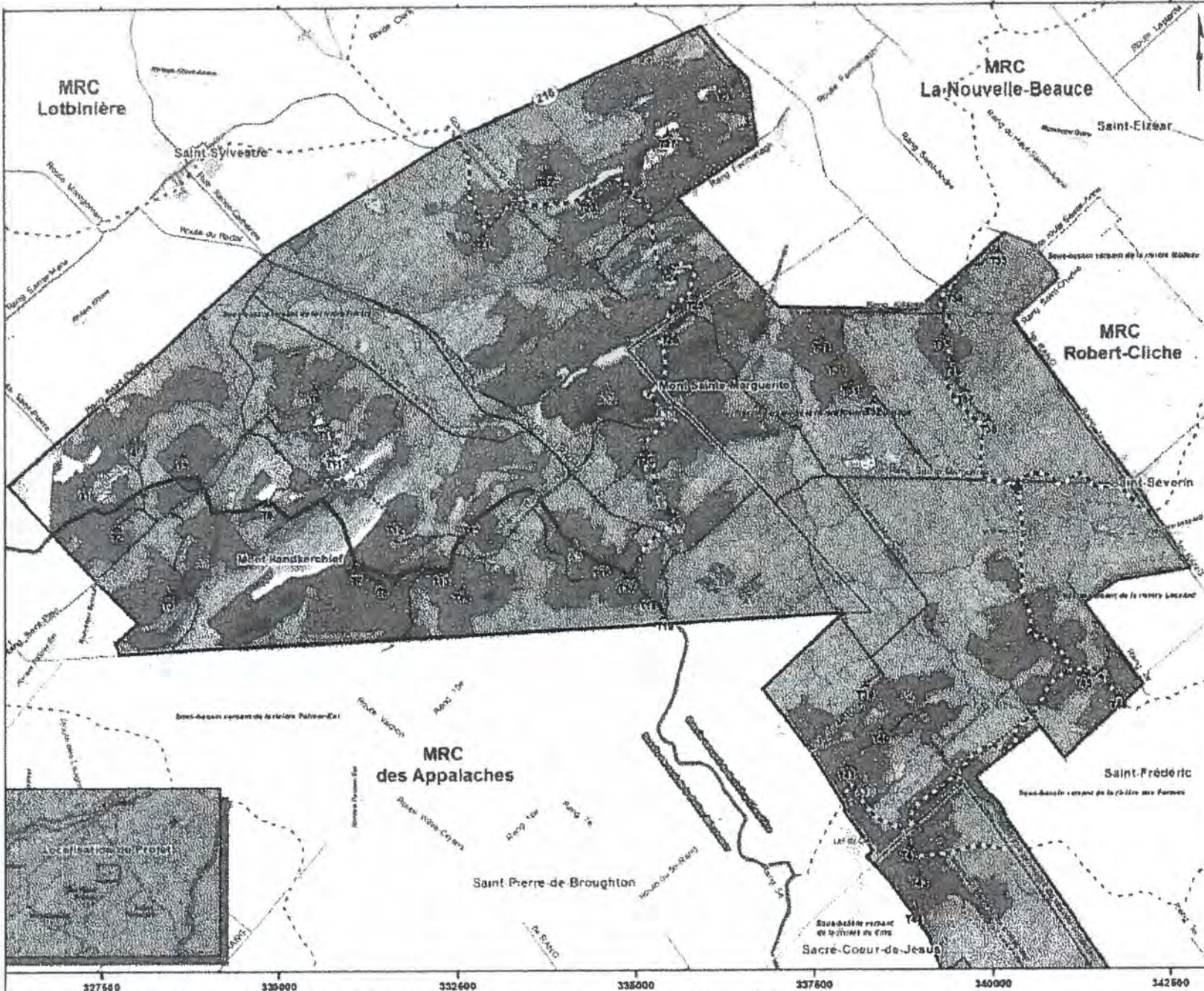
Merci de votre attention,

Meilleures Salutations,

Christian Noël / Prés, ACORP

NB : Pour un total d'une 109 occupants résidents demandant un BAPE répartis dans 7 municipalités.  
Les 10 proprios suivants ont mailés directement la demande de BAPE :  
3 occupants familiaux, du Rg9 de St-pierre de Broughton  
3 occupants familiaux du RG 8 de StPierre de Broughton  
2 occupants familiaux au moins du rg 3 de Tring Junction  
2 occupants de Leeds  
15 ont signés sur le même formulaire dans la série en annexe  
Pour un total de 109 résidents. Connus **En demandes de BAPE.**  
À part les autres nous étant inconnus en plus.  
La version papier du doc. suit par courrier.





**Légende**

**Éléments de projet**

- Arrière plan
- Contour de l'implantation (M)
- Projet de loi de loi (M)
- Projet de loi de loi (M)
- Équipement de service
- Accès au site
- Site
- Traverse de voie d'eau
- Chemin d'accès public à accès fermé
- Chemin d'accès privé à accès fermé
- Chemin d'accès privé à accès ouvert
- Roadway - éolien
- A l'extérieur de l'implantation (M)
- Implantation éolienne
- Tour éolienne

**Autres éléments**

- Rivière à caractère
- Rivière à caractère
- Autre chemin - éolien
- Ligne à haute tension
- Limite de MRC
- Délimitation de ville

A 0 20 40

**re**

Parc éolien  
Mont Ste-Marguerite

**CARTE 4-A : CON  
L'IMPLANTATION D  
- MILIEU PH**

**DNV-GL**

Étude d'impact Parc éolien Mont Ste-Marguerite Volume 3 Page 101 de 248 en bordure de St-Jacques de Leeds et St-Pierre de Broughton

Étude d'impact Parc éolien Mont Ste-Marguerite Volume 3 Page 101 de 248 en bordure de St-Jacques de Leeds et St-Pierre de Broughton  
Paradoxe : Le village de St-Sylvestre est prévu recevoir des redevances de Centaines de mille\$\$\$\$....se situant à l'extérieur de la zone visée , invisible du village ...Sans Impact ????

P.3A



Saint-Sylvestre, le 20 juillet 2015

6211-24-077

**Sujet : Demande d'audience publique du BAPE**

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

Monsieur David Heurtel,

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Pour faire suite à la séance d'information du BAPE tenue le 8 juillet dernier présentant le projet éolien « *Mont Sainte Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus* », nous demandons une audience publique pour que soient retirées quatre éoliennes qui ont un impact visuel majeur sur un paysage patrimonial de la région.

**Motifs :**

La partie de la route 216 appelée « *rang Sainte-Marie Ouest* » dans le secteur ouest du village de Saint-Sylvestre est citée dans les publications de randonnées touristiques car elle présente un paysage agroforestier dont la beauté justifie le déplacement. Dans son étude d'impact, le promoteur du site éolien qualifie de « sensible » ce secteur paysager.

Le projet présenté inclut la présence de quatre éoliennes sur le sommet des collines qui dominent ce paysage. L'impact visuel est qualifié de « important » par le promoteur lui-même.

Malgré des demandes répétées, le promoteur affirme vouloir maintenir la présence de ces éoliennes et ne propose aucune mesure d'atténuation.

Le retrait de ces quatre éoliennes permettrait de conserver cet attrait à 100%. Le promoteur a indiqué lors de la séance publique d'information qu'il disposait de 9 positions de relève. Il est donc possible de préserver ce paysage « sensible » en déplaçant ces quatre éoliennes sur ces positions de relève tout en ayant un impact minimal ou nul sur la rentabilité annoncée du projet.

**Intérêt par rapport au milieu touché :**

Mon épouse et moi sommes propriétaires et résidents d'une propriété sur la portion de la route 216 « *rang Sainte-Marie Ouest* » directement touchée par cette altération du paysage. Nous avons choisi de nous installer à cet endroit il y a plus de 25 ans justement en raison de la beauté du site. Pour nous, il s'agit d'une perte de jouissance d'un patrimoine visuel.

J'ai été invité par le conseil municipal de Saint-Sylvestre à participer au « comité éolien » composé de membres des conseils de Saint-Séverin et de Saint Sylvestre et de deux représentants citoyens pour



rencontrer et discuter du projet avec le promoteur. Depuis février 2014, il y a eu plusieurs rencontres et le sujet de la valeur de ce patrimoine paysager y a été abordé à quelques reprises et un représentant de l'entreprise laissait entendre que ce serait examiné. Il faut constater maintenant que cette entreprise refuse de discuter des impacts du positionnement des éoliennes. Monsieur le ministre, votre aide sera nécessaire.

Notre intérêt se situe aussi au niveau d'une perte de la valeur de revente de notre maison, de notre propriété. Le promoteur ne cesse de prétendre que la présence d'éoliennes n'a pas ou peu d'impact sur la valeur des propriétés. Si cela est possible pour une ferme dont la valeur est établie par son potentiel de revenus agricoles, il en va autrement pour les résidences dont une partie importante de la valeur repose sur la beauté du site et des aménagements construits pour en profiter. C'est justement le cas pour notre maison et c'est aussi le cas pour plusieurs propriétaires de résidences du rang Sainte-Marie Ouest. Les fenêtres de nos maisons offrent la vue sur cette montagne boisée, un beau paysage agroforestier. C'est justement sur les sommets de cette vue que le promoteur annonce l'installation de quatre éoliennes. Il peut les positionner ailleurs puisqu'il annonce avoir 9 positions de relève.

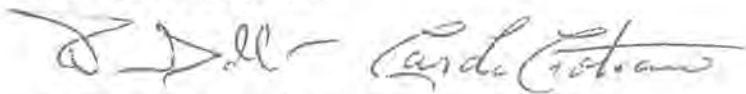
De plus, le secteur de la 216 « rang Sainte-Marie Ouest » est cité dans les guides de randonnée pour la beauté du paysage. Il fait partie des attraits favorisant le développement du potentiel touristique de la région. Le développement de ce parc éolien peut se faire sans que tout le territoire exploitable par des éoliennes le soit. L'équilibre économique de la région sera affecté par cette partie du parc éolien en réduisant le potentiel de développement touristique, donc des emplois, du commerce.

#### **Ouverture pour la médiation**

Lors de la séance d'information, il nous a été suggéré d'indiquer dans la demande d'audience publique si nous étions ouverts à la médiation.

Notre réponse est oui.

Merci de votre attention.



Pierre Labbé et Carole Croteau



Municipalité de  
St-Jacques-de-Leeds

Le 6 août 2015

323

CR3.3

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

Monsieur David Heurtel  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675 Boulevard René-Lévesque Est  
Québec, P.Q.  
G1R 5V7

Objet : Projet de parc éolien Mont Ste-Marguerite

M. le Ministre,

Vous trouverez en attaché une résolution d'appui à nos citoyens, extrêmement concernés par les incidences et conséquences négatives que le projet cité en titre pourrait avoir sur leur santé, leur sécurité et leur quiétude de vie.

J'ai convaincu mes citoyens que votre ministère et vous-même seriez extrêmement attentif à leurs questionnements et que toutes les mesures d'enquêtes supplémentaires seraient prises afin de s'assurer que leur sécurité, leur santé et leur joie de vivre seront toujours les prémisses indispensables sans lesquelles le projet devra être modifié substantiellement sinon ne prendra tout simplement pas naissance.

M. le Ministre vous avez toute notre confiance.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Camille David



Municipalité de  
St-Jacques-de-Leeds

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉSOLUTION

184-08-15

A la séance ordinaire de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 4 août 2015 et à laquelle étaient présents :

Monsieur Camille David, maire et les conseillers suivants :  
Messieurs Alexandre Malette, Jérôme Fillion, Rhéol Bissonnette, Gabriel Savoie, Roger Cyr ainsi que Madame Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire- trésorière, l'extrait suivant fait partie des délibérations :

**RÉSOLUTION D'APPUI ENVOYÉE AU BAPE SUR LE PARC ÉOLIEN  
DU MONT STE-MARGUERITE**

ATTENDU le projet du parc éolien du mont Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds est située en bordure de ce nouveau parc éolien;

ATTENDU l'inquiétude et le questionnement des citoyens de Saint-Jacques-de-Leeds face à ce projet;

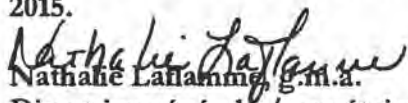
ATTENDU QUE plusieurs propriétaires s'interrogent sur les impacts et effets à court, moyen et long terme sur leur qualité de vie et sur celle de leur famille;

ATTENDU le règlement municipal # 321 qui prévoit et régit l'implantation de grandes éoliennes sur le territoire de Saint-Jacques-de-Leeds;

ATTENDU le dépôt de 28 demandes par des citoyens et propriétaires de Saint-Jacques-de-Leeds pour la tenue d'un BAPE sur le parc éolien du mont Ste-Marguerite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appui ses citoyens et propriétaires afin que soit tenu de la part du BAPE des audiences publiques supplémentaires et que celui-ci enquête spécifiquement sur les problématiques générées à tous les niveaux pour les résidences et citoyens des municipalités limitrophes à ce projet d'une toute nouvelle envergure en termes de grosseurs de méga-éoliennes et de puissance d'émission.

Extrait certifié conforme à Saint-Jacques-de-Leeds ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'août 2015.

  
Nathalie Laflamme, g.m.a.

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Édifice Moreau-Lapointe  
355, Principale  
St-Jacques-de-Leeds (Québec)  
G0N 1J0

Tél. : 418 424-3321  
Télec. : 418 424-0126  
mun.leeds@cableeds.com

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

Thetford Mines, 21 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

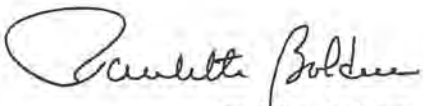
Sujet : Projet du Parc éolien du Mont Ste-Marguerite

Bonjour,

- Je suis une citoyenne de Thetford Mines, secteur Pontbriand.
- Je vis à proximité d'un parc éolien d'envergure ( Parc des Moulins ).
- J'ai assisté à la réunion d'information tenue par le BAPE à la salle communautaire de St-Sylvestre le 8 juillet 2015.
- J'ai pris connaissance de l'étude d'impact produit par le promoteur qui veut installer un parc éolien au Mont Ste-Marguerite ( dans les municipalités de St-Séverin, St-Sylvestre et Sacré-Cœur de Jésus.
- J'ai assisté à la soirée d'information tenue par le promoteur à St-Séverin en août 2014.
- Je suis consciente que je n'aurai pas à vivre, de nouveau, les inconvénients de la construction d'un parc éolien.
- Compte tenu que les réponses des représentants du promoteur à la soirée du 8 juillet à St-Sylvestre et celle d'août 2014 à St-Séverin ne m'ont pas paru satisfaisantes.
- Sceptique sur le fait que l'acceptabilité sociale est totale selon les représentants du promoteur.
- Inquiète sur les effets d'un tel développement dans un secteur agricole et fortement acéricole.
- Inquiète du sort de certaines espèces en péril comme la Paruline du Canada et l'Engoulevent d'Amérique.

- Je demande que soit tenu des audiences publiques du BAPE sur ce projet de parc éolien au Mont Ste-Marguerite.

Merci de votre attention.



Paulette Bolduc



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 20...ans, 4...générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été 5 mois</sup> ~~du subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement (BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: Steve Huard  
Coordonnées: Steve Huard

Nancy DuBois  
Même coordonnées

(2)

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ...8...ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Denis Marchand*





St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

323

CR3.7

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.volant-mont-sainte-marguerite.com](http://www.volant-mont-sainte-marguerite.com)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 16 ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Victorin Boldue

Coordonnées :

pour Coeur de Jésus

Signé: le 24 juillet 2015

Victorin Boldue



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis ... <sup>15</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ... <sup>15</sup>...ans, ...générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été toujours</sup> ~~du subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

*Diane Leusard  
Christine Thuring*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
  - Considérant que je suis un résident rural installé depuis 23 ans, ....générations
  - à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
  - (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- } Famille
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  - Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  - Considérant que moi et ma famille avons <sup>été</sup> subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  - Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  - Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  - Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  - Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  - Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : Kue Parant

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis <sup>10</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>44</sup>...ans, <sup>4</sup> générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  
- Considérant que moi et ma famille avons ~~24~~ <sup>en temps</sup> subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Jean-François Bolduc

Coordonnées :

1

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077



St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.2430.com/ste-marguerite](http://www.2430.com/ste-marguerite)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis 30 ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 18 ans, ... générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

✓ Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

**Merci de votre attention.**

**Nom :**

**Coordonnées :**

**JEAN-ROCH GAUTHIER ou  
MARCELLE PARE GAUTHIER**

*Jean Roch Gauthier*  
24 juillet 2015

*copie: Dossier*



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis ~~711~~ <sup>11</sup> ans
  - Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans, <sup>3</sup> générations,
  - à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
  - (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Nous avions un chalet depuis 5 ans que j'ai transformé en ma maison*
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  - Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  - Considérant que moi et ma famille avons <sup>été</sup> ~~subi~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  - Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  - Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  - Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  - Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  - Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: Alyne Landry

*Alyne Landry*

(2)

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ..42...ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons ~~été~~ <sup>été</sup> soumis les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Joan Clement Anway*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ~~2.3~~ <sup>23</sup> ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons ~~de~~ <sup>été</sup> ~~subir~~ <sup>subies</sup> les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

*Suzanne Tremblay*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

6211-24-077

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 23 ans, ...générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  
- Considérant que moi et ma famille avons ~~subi~~ <sup>été témoins</sup> les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement (BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Robert Laplante*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis ....<sup>4</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ....<sup>4</sup>...ans , ...génération,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>en période</sup> subi les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*omare Duvall*

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons ~~depuis~~ <sup>depuis</sup> les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom:

Jérémie Vallée

Coordonnées:



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierré de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ..61...ans, 5..générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~eu subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : *Hugh Reid*

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis *50* ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis *38* ans, *2* générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons ~~de~~ *ÉTÉ TÉMOIN* subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Jean Guy Blais*

Coordonnées :

*el*



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

6211-24-077

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, -St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été 12/18/10</sup> du subir des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

*Francine Laplante*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~été~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Sacré-Coeur*

Gabriel Savoir

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>36</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>36</sup>...ans, <sup>2</sup> générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoin</sup> ~~à subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Lyna Thériage*  
*Paul Desautels*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis ...<sup>66</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ..<sup>66</sup>...ans, <sup>3</sup>...génération,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>STE THOMAS</sup> ~~de subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Robert Guay*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 12 ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 10 ans, 3 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc. 10 ans
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Diane Lafontaine*

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>57</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>30</sup>...ans, <sup>3</sup>...générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été</sup> ~~subi~~ <sup>subies</sup> des bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Yvan Guay*

(YVAN GUAY)

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>48</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>48</sup>...ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> du subir des bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

Jean Louis Baldue  
Emilienne Guay  
Jean Louis Baldue  
Emilienne Guay

2

48

4.78



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis <sup>1994</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>22</sup>...ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~été témoins~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolian-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolian-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>56</sup>.....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , .....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~eu~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Alain Guay



Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis 40 ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 40 ans, 4 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~de~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: *Brigitte Savoie . Martin Ferland*

②

*Brigitte Savoie*



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien.mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien.mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>58</sup>.....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>54</sup>.....ans, .....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été touchés</sup> ~~subi~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : *Monique Guay*

Coordonnées :

*Emilie Guay* (2)

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

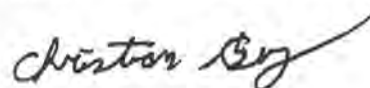
Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis ~~...~~ <sup>44</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ~~...~~ <sup>44</sup>...ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : CHRISTIAN GUAY



Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite~~Projet de parc éolien du mont Ste-Marguerite~~

Bonjour.

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Jc demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.Nom: *LILLIANE COUTURE**Lillian Couture*Coordonnées :

☺

☺



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 30...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 30...ans, 3 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Christina Noël Jonathan Noël*  
CHRISTINA NOËL + DONATYAN NOËL

⑤

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis ..30...ans,
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ...30...ans, 2 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et incon vénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les incon vénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : CHRISTIAN NOÛU



Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis ...17...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ...17...ans, .0.génération,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~de~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Manon Roy

Manon Roy

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc. ....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement Impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: *Catherine Lemieux-Molin*

Coordonnées : <

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~eu~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Sylvain Dacan*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>ESTÉ TROUVÉS</sup> ~~de~~ subir des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Rachelle Aubé

RACHONNE &amp; AUBÉ

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis ~~.....~~ ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ..... ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>ÉTÉ TÉMOINS</sup> ~~de~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Roger Lehoux*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans <sup>+ de 60</sup>
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans, <sup>3</sup> générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~de subir~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: JOHANNÉ SAVOÏÉ, ainsi que Micheline, Suzanne, Lietta, Renaud

Coordonnées :

SAVOÏÉ

(3)



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>160</sup>.....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans, <sup>3</sup> générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~été~~ subies les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: Daniel Savoie, France Savoie

Coordonnées :

②



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 60 ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans 3 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté,
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subis~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : Alain Savoie, Aélène Savoie, Paul Savoie. (3)

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .. 6 .....ans , .....générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ subi les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

CHANTA LE THIVIERGE

*Chanta Le Thivierge*



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis <sup>45</sup> ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans, <sup>3</sup> générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~eu~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitage, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement (BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Thérèse Paré* THERÈSE PARÉ



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ... ~~50~~ <sup>50</sup> ans, ... générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>ÉTÉ TÉMOINS</sup> ~~subi~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Leonard Paire*

LEONARD PAIRE

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 41 ans, ✓.générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> de ~~subir~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement (BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

NOU = MICHEL VACIION -



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- (Terre ancestral)*
- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>37</sup>...ans
  - Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans, ....générations,
  - à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  - Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
  - Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  - Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ subir des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  - Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  - Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  - Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  - Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  - Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement (BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Roger Agner*



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ...../.....ans , .....générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subir~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

→ Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

PIERRE TOUTANT

*Pierre Toutant*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Nancy Bague*

PAJ8



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.sollert-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.sollert-mont-sainte-marguerite.ca)

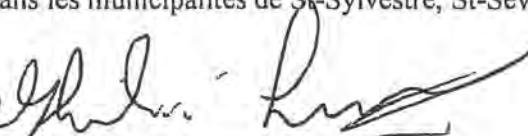
Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

COHÉLAIN LESSARD



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis <sup>34</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>14</sup>...ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ subi des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

ANNIE NOËL *Annie Noël*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis 42 ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 13 ans, 3 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : DANY Bolduc

*Dany Bolduc*

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 30...ans , ....générations,  
à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ ~~subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

RONALD MAROIS

*[Signature]*

PB02



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 50...ans, 3...générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille <sup>et ma famille</sup> avons ~~du~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : GAETAN BOLDUC

Coordonnées :

MARLENE SIMON ET AL

(2)

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>25</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans, 3 générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>est de moins</sup> ~~de~~ subis des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention

Nom :

Elise Boldue

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

## Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

FRANÇOIS BRIEN

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,  
à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille),
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons <sup>subir</sup> ~~subir~~ le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : *Roberto Domese*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

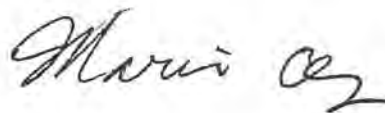
Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été ébranlés</sup> ~~subi~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: MARIO CYR


COORDONNEES:

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,  
à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ des bruits et inconforts (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconforts passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Alice Binette

Alice Binet



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolienmontsainte-marguerite.ca](http://www.eolienmontsainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ...génération,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~de subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : DIANE CVD

Coordonnées :

*Kléane CVD*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-saint-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-saint-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis <sup>44</sup>.....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>44</sup>.....ans, 2. générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ subis les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : Yves NAULT

Coordonnées :



Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite



Bonjour,

- Considérant que je suis un citoyen installé depuis ans à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins.
- Considérant que moi et ma famille avons dû subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années.
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

*Richy Luteau*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis <sup>23</sup>...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>23</sup>...ans, <sup>3</sup> générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>ESTÉ TÉMOIN</sup> ~~du~~ subis des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : FRANCINE LANDRY

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis <sup>67</sup>.....ans,
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>67</sup>.....ans, <sup>3</sup>..générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du subir~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : Gene PARADIS

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 15 ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>ÉTÉ TÉMOIN</sup> ~~été~~ subis les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: Alain Lecours

Maryleine Longchamps

Coordonnées:

Denis Thivierge.

Sylvette Gilbert.

Chalet les 4 ensembles.

26 juillet 2015

SS78



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été ébranlés</sup> ~~à subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention

Nom :

Marion René

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,  
à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~de subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : *Carolyne Leclerc*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

## Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

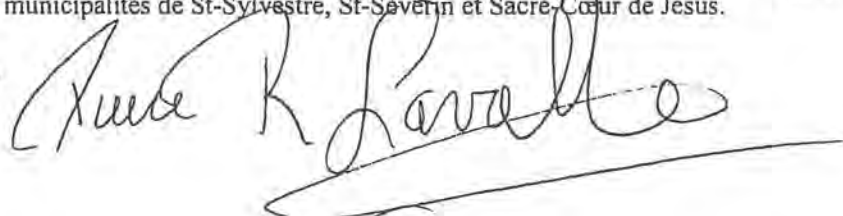
Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ...40...ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc. St. SYLVESTRE
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons ~~été~~ <sup>été témoins</sup> les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- ✓ Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- ✓ Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- ✓ Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.
- ✓ Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Coeur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,  
à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subi~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom: RENÉ LAFLAMME

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement

Edifice Lomer-Gouin

575 rue St-Amable, Bureau 2.10

Québec, P.Q.

G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien-des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Stéphanie Rémieux*Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ...génération,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> de subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

Aurore W. Lucie Tremblay





Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.com](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.com)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ~~40~~ <sup>40</sup> ans, ... <sup>génération</sup> ~~génération~~,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc... <sup>St. Séverin</sup>
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
  
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~subis~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
  
- ✓ Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
  
- ✓ Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
  
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
  
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
  
- ✓ Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.
  
- ✓ Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Briette Gouault Lapalme*

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

## Commissaires

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 8.....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 8.....ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été et sommes</sup> ~~de~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Dany Gagné

Coordonnées :

  
25-Juillet 2015



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 8.....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 8.....ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
  
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
  
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> de subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Isabelle Poulin

Coordonnées :

25 juillet 2015  
Isabelle Poulin

EB09

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis 42...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis 42 ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Dorine Cloutier*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis ~~42~~ <sup>42</sup> ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ~~42~~ <sup>42</sup> ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~du~~ subies des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

André Jacques

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

6211-24-077

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ...10...ans, 2...génération,
- à St-Pierre de Broughton (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin de St-Pierre de Broughton directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite de St-Pierre, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole de St-Pierre, doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~été~~ subis des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc....) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquetes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

STÉPHANE COY  




Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis *110*...ans, *2* générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>*été témoins*</sup> ~~de subir~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

*Sophie Bolduc*  
Sophie Bolduc ,

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ...génération,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> du ~~subir~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées : Marguerite Hudon

*Marguerite Hudon*



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~été témoins~~ de subit les bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :

René Bolduc

*René Bolduc*

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires

6211-24-077

Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis ~~70~~ <sup>33</sup> ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis <sup>33</sup> ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>ÉTO TOMBAINA</sup> du ~~subit~~ les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom : *Michele Jacques*

Coordonnées :



Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

6211-24-077

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citoyen installé depuis ~~20~~...ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis ~~20~~ 33 ans, ....générations,
- à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été très impactés</sup> ~~eu~~ subir les bruits et inconvénients (travaux de déboisement, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

*Clément Cloutier*

Coordonnées :

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à  
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-  
de-Jésus

6211-24-077 St-Pierre de Broughton, 10 juillet 2015

Commissaires  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec, P.Q.  
G1R 6A6

Sujet : Parc éolien du mont Ste-Marguerite

[www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca](http://www.eolien-mont-sainte-marguerite.ca)

Bonjour,

- Considérant que je suis un résident citadin installé depuis .....ans
- Considérant que je suis un résident rural installé depuis .....ans , ....générations,  
à St-Pierre de Broughton, St-Jacques de Leeds, Sacré- Coeur de Jésus, etc.....
- (dans une perspective d'un milieu de vie calme et paisible pour ma famille).
- Considérant que St-Sylvestre est un village voisin hors zone Éolien, profitant du parc Ste-Marguerite en bordure riveraine de St-Pierre de Broughton / St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus paroisse, directement impacté.
- Considérant que par la position géographique de ma propriété, je demeure à proximité de plusieurs éoliennes du Parc éolien des Moulins installées aux sommets sud, et de celles prévues de Ste-Marguerite en bordure de la limite Nord de St-Pierre, St-Jacques de Leeds, Sacré-Coeur de Jésus, à proximité, sur les sommets nord de la vallée agricole des 3 municipalités doublement exposé. 24/7, à l'année pendant au moins 20 ans. PIÉGÉS.
- Considérant que moi et ma famille avons <sup>été témoins</sup> ~~de subir~~ des bruits et inconvénients (travaux de déboisage, dynamitages, circulation de véhicules lourds, etc...) pendant la période de construction du parc éolien des Moulins.
- Considérant que nous devons subir le bruit des éoliennes en période d'exploitation pour les 20 prochaines années. (PIÉGÉ en double impact des 2 parcs éoliens voisins).
- Considérant que nous devons subir la détérioration de notre milieu de vie tant du point de vue visuel qu'auditif.
- Considérant que la présence d'un nouveau parc éolien dans notre secteur augmentera de façon significative tous les inconvénients passés, présents et futurs.
- Considérant que la soirée d'information tenue le 8 juillet dernier à St-Sylvestre n'a pu répondre à toutes mes interrogations.
- Compte tenu qu'il serait intéressant et important d'avoir les réponses des différents ministères concernés (environnement, agriculture, etc...) et ceux de la CPTAQ tous regroupés afin d'avoir les deux côtés de la médaille et non seulement l'avis et l'expertise du promoteur.

Je demande que soit tenu des audiences publiques en environnement ( BAPE Enquêtes) pour le projet du parc éolien Ste-Marguerite dans les municipalités de St-Sylvestre, St-Séverin et Sacré-Cœur de Jésus.

Merci de votre attention.

Nom :

Coordonnées :